



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## dépendance

Question écrite n° 34067

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les inquiétudes manifestées par l'Union interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS) concernant la réforme de la tarification accueillant des personnes âgées dépendantes. L'UNIOPSS redoute en effet que cette nouvelle tarification ne se traduise, pour certaines personnes âgées et leurs familles, par l'aggravation de la charge financière qui pèsent sur eux, en l'absence de solvabilisation satisfaisante du surcoût dépendance prévu par la réforme. L'union ajoute en outre que le bilan de la prestation spécifique dépendance du 31 décembre 1998, publié récemment, ne peut que conforter cette analyse. C'est pourquoi l'UNIOPSS souhaite la transformation de l'actuelle PSD en une prestation de sécurité sociale. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34067

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 août 1999, page 5006